



#9

DES SOLS ET PLANCHERS BIEN ISOLES POUR UN CONFORT EN TOUTE SAISON

Bien isoler toutes les parois d'une maison est essentiel pour réaliser d'importantes économies d'énergie, donc diminuer significativement ses factures de chauffage, et pour réduire l'empreinte carbone de son habitat. Une isolation thermique performante contribue également au confort et au bien-être chez soi.

En ce qui concerne les sols et planchers, les nombreuses solutions d'isolation en polystyrène expansé offrent plusieurs avantages :

- Elles répondent de façon optimale et durable à toutes les attentes et contraintes architecturales, sanitaires, économiques et environnementales.
- Elles respectent scrupuleusement les réglementations en vigueur.



En rénovation, parmi la grande diversité de systèmes d'isolation performants en polystyrène expansé, les solutions seront différentes si la maison repose sur terre-plein ou sur un vide sanitaire.

- Sur terre-plein, l'isolation s'effectue par la pose de panneaux en polystyrène expansé sur la dalle existante. Ces panneaux seront recouverts par une chape puis par le revêtement de sol choisi. Au-delà de son rôle d'isolant, le PSE peut devenir le support d'un système chauffant rafraîchissant permettant d'optimiser une température intérieure adaptée toute l'année, soit une chaleur douce en hiver et un rafraîchissement agréable en été.
- Pour une maison sur vide sanitaire ou donnant sur un volume non chauffé (hauts de sous-sol et garages), l'isolation en sous-face de planchers est la solution la plus adaptée et la plus facile à mettre en œuvre. Celle-ci s'effectue par la fixation mécanique de panneaux isolants en polystyrène expansé sous le plancher ou le plafond.

Reconnu pour ses nombreuses qualités (pouvoir isolant, meilleur rapport performance / coût, facilité de pose, durée de vie...), le polystyrène expansé trouve sa place dans tous les projets d'isolation de l'habitat. Il génère en effet d'importantes économies d'énergie et permet de réduire les pertes de chaleur ainsi que l'impact carbone des logements. En raison de tous ses avantages, le polystyrène expansé est la référence pour l'isolation des sols.

>>> Le n°10, à découvrir l'an prochain ! <<<

Très belles fêtes de fin d'année

SERVICE DE PRESSE

CLC Communications – Tél. : 01 42 93 04 04

Gilles Senneville / Christelle Maupetit / Charlène Brisset / Dïama Niasse

E-mail : c.maupetit@clccom.com / c.brisset@clccom.com / d.niasse@clccom.com



Association Française de l'Isolation en
Polystyrène Expansé dans le Bâtiment